

Un regard multidimensionnel pour une politique réaliste et efficace

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4727 - Mardi 12 mars 2019 - Prix : 10 DA

Liga espagnole de football

Zidane de retour sur le banc du Real Madrid

Page 24



«Le gage de confiance entre leurs mains est irrévocable et non négociable»

Les messages de Tayeb Louh aux magistrats

Page 3

Qui a appelé à la grève générale ?

Par Mohamed Habili

Entre les deux grèves générales de ces dernières années, celle de juin 1991 à l'appel du défunt FIS, et celle de 1997, à l'initiative des partis autres que le RND et contre la fraude aux législatives de cette année attribuée à ce dernier, et celle qui a commencé le 10 mars, et qui est censée durer jusqu'à vendredi prochain, il existe, en dépit de traits communs, une grande différence. C'est que celle d'il y a deux jours – car en effet il y a de fortes chances pour qu'elle ait cessé aujourd'hui – n'est à l'appel d'aucun bord identifié, ou même identifiable, en tout cas pour le moment. Dès son deuxième jour, c'est-à-dire hier lundi, la tendance forte est à la reprise dans les secteurs qui avaient été peu ou prou à l'arrêt avant-hier, et plus nettement sans doute à la réouverture des commerces de proximité, alors même qu'on ne peut dire que la société ait été vraiment paralysée le premier jour. Mais enfin, on ne peut nier que ce jour-là, Alger du moins ait offert l'aspect d'une ville sinon morte, du moins engourdie. Faut-il mettre cette tendance à la reprise du travail sur le compte du retour du président Bouteflika dans le pays, après plusieurs jours d'absence ? Rien ne permet de l'affirmer, mais rien non plus n'autorise à le nier. Il n'en reste pas moins que si cette grève générale avait été à l'initiative déclarée d'un bord ou de plusieurs bords politiques, ç'aurait été le début de la fin pour eux, comme l'échec de la grève insurrectionnelle de juin 1991 avait été le véritable début de la fin pour le FIS.

Suite en page 3

Pas de cinquième mandat et élections reportées

Bouteflika répond à son peuple

● Bedoui nommé Premier ministre, Lamamra vice-Premier ministre



Ph.D. R.

C'est un message gorgé de la solennité que requiert la teneur historique des décisions historiques attendues par la population et requise par la situation, que Abdelaziz Bouteflika a adressé hier aux Algériens. Lire page 2

«La place de l'élève est à l'école, non dans la rue»

Le ministère de l'Education rassure : «Aucun report des examens de fin de cycle»

Page 3

Théâtre d'Oran

Exposition sur le parcours de l'immortel Alloula

Page 13

Pas de cinquième mandat et élections reportées

Bouteflika répond à son peuple

■ C'est un message gorgé de la solennité que requiert la teneur des décisions historiques attendues par la population et requise par la situation, que Abdelaziz Bouteflika a adressé hier aux Algériens.

Par Nadjib Stambouli

Dans cette lettre au peuple algérien, envoyée au lendemain de son retour au pays après une quinzaine de jours d'analyses médicales à Genève, il annonce deux importantes décisions, à savoir ne pas briguer de cinquième mandat d'une part et de l'autre surseoir à la tenue des élections présidentielles, initialement prévues le 18 avril prochain. Dans ce message, Le président Bouteflika a également annoncé la tenue de l'élection présidentielle dans le prolongement de la « conférence nationale inclusive et indépendante ainsi que la formation d'un gouvernement de compétences nationales ». La première lecture de cet événement historique que constitue en soi ce message présidentiel est qu'il est de part en part traversé par un souci d'écoute et surtout de réponse

aux appels des citoyennes et des citoyens, notamment les jeunes, qui ont arpenté les rues sous le sceau de « silmya silmya » pour appeler à des « réformes profondes », à commencer par l'annulation de la candidature pour un cinquième mandat. C'est d'ailleurs en introduction de son message que Bouteflika a placé cet écho, en ces termes : « L'Algérie traverse une étape sensible de son Histoire. Ce 8 mars, pour le troisième vendredi consécutif, d'importantes marches populaires ont eu lieu à travers le pays. J'ai suivi ces développements et, comme je vous l'ai déjà annoncé le 3 de ce mois, je comprends les motivations des nombreux compatriotes qui ont choisi ce mode d'expression dont je tiens, une fois de plus, à saluer le caractère pacifique ». Sur le même registre de l'écoute des récentes pulsations connues par la société algérienne et revendications exprimées dans les marches pacifiques qui ont suscité l'admiration du monde entier, il poursuit : « Je comprends tout particulièrement le message porté par les jeunes en termes, à la fois, d'angoisse et d'ambition pour leur avenir propre et pour celui du pays. Je comprends aussi le décalage qui a pu être source de préoccupation entre, d'un côté, la tenue de l'élection présidentielle à une date techniquement appropriée en tant que jalon de gouvernance dans la vie institutionnelle et politique et, de l'autre, l'ouverture, sans délai indu, du vaste chantier, politiquement hautement prioritaire, de conception et de conduite de réformes profondes dans les domaines politique, institutionnel, économique et social, avec la participation la plus large possible et la plus représentative de la société algérienne, y compris la juste part devant revenir aux femmes et aux jeunes. Je comprends enfin

que le projet rénovateur de notre Etat-nation, dont je vous ai annoncé les principales articulations, gagnerait à bénéficier d'un surcroît de clarifications et être préparé, pour chasser tout doute des esprits, par la réunion des conditions de son appropriation par toutes les couches sociales et les composantes de la Nation algérienne ». La suite du message est constituée de sept points, à savoir l'annulation du cinquième mandat ainsi que celle de l'élection présidentielle du 18 avril afin de « satisfaire une demande pressante que vous avez été nombreux à m'adresser » et pour « apaiser les appréhensions qui ont été manifestées » précisera le Président de la République. Viendront ensuite les changements « importants » dans le gouvernement, dont il dira ceci : « Ces changements constitueront une réponse adéquate aux attentes dont vous m'avez saisi, ainsi qu'une illustration de ma réceptivité à l'exigence de reddition de comptes et d'évaluation rigoureuse dans l'exercice des responsabilités à tous les niveaux et dans tous les secteurs. » En quatrième point figure la Conférence nationale inclusive et indépendante qui « sera une enceinte dotée de tous les pouvoirs nécessaires à la discussion, l'élaboration et l'adoption de tous types de réformes devant constituer le socle du nouveau système que porte le lancement du processus de transformation de notre Etat-



nation ». De cette conférence nationale, émanera la nouvelle Constitution dont le projet « sera soumis à un référendum populaire. La Conférence nationale indépendante fixera souverainement la date de l'élection présidentielle à laquelle je ne serai en aucun cas candidat », précisera Abdelaziz Bouteflika. L'élection présidentielle « dans le prolongement de la conférence nationale inclusive et indépendante

sera organisée sous l'autorité exclusive d'une commission électorale nationale indépendante dont le mandat, la composition et le mode de fonctionnement seront codifiés dans un texte législatif spécifique » est il mentionné dans le même message. Un autre point aborde l'instance organisatrice des futures élections en ces termes ; « Dans le but de contribuer de manière optimale à la tenue de

l'élection présidentielle dans des conditions incontestables de liberté, de régularité et de transparence, il sera formé un Gouvernement de compétences nationales bénéficiant du soutien des composantes de la Conférence nationale ». Dans un septième et dernier point, le Président Bouteflika réaffirme solennellement « ne ménager aucun effort pour que les Institutions, structures, démembrements de l'Etat et collectivités locales se mobilisent pour concourir à la pleine réussite de ce plan de travail ». C'est par ces mentions émouvantes que se termine le message «Voici la voie du salut que je vous invite à emprunter ensemble pour prémunir l'Algérie contre des épreuves, des déchirements et des déperditions d'énergies.

Voici la voie d'un sursaut collectif pacifique pour permettre à l'Algérie de réaliser tout son potentiel dans une démocratie épanouie, digne des gloires de l'Histoire de notre Nation ». En somme, en sept points et autant de décisions d'une indéniable charge historique, ce message porte les jalons d'un texte fondateur, sous la bannière de l'apaisement auquel ne manqueront pas de souscrire les citoyens qui ont exprimé des appels auxquels le Président a répondu d'une manière à la hauteur de leurs attentes, de leurs exigences même.

N. S.

Bien d'autres décisions ont été prises par Bouteflika

Ouyahia rend le tablier

Bedoui nommé Premier ministre, Lamamra vice-Premier ministre

En effet, après avoir remercié Ahmed Ouyahia qui lui a remis sa démission de son poste de Premier ministre, le Président de la République a ainsi nommé Noureddine Bedoui au poste de Premier ministre en remplacement de Ouyahia. En outre, le chef de l'Etat a nommé également Ramtane Lamamra au poste de vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères. Ceci, après les avoir reçu en audience

Le président Bouteflika reçoit Gaïd Salah

Par ailleurs, le président Bouteflika a reçu, à Alger, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah. Lors de cette audience, Gaïd Salah a présenté un rapport sur la situation sécuritaire au niveau national, notamment au niveau des frontières.

Fin de fonction de la HIISE

En outre, le chef de l'Etat a aussi signé un décret présidentiel mettant fin aux fonctions du président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (Hiise), Abdelouahab Derbal, et des membres désignés de cette instance, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Bouteflika reçoit le diplomate algérien Lakhdar Brahimi

Enfin, le président Bouteflika a reçu, le diplomate algérien et ancien ministre des Affaires étrangères, Lakhdar Brahimi.

A ce propos, M. Brahimi dira : « J'ai eu l'insigne honneur d'être reçu par le Président Bouteflika à son retour de Suisse où il a effectué des contrôles médicaux périodiques, pour m'enquérir de son état de santé », dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, qualifiant cette visite de « visite de courtoisie ». Le président Bouteflika « m'a informé de certaines décisions importantes

qu'il était en passe de prendre, compte tenu de la conjoncture que traverse le pays », a-t-il ajouté. Le diplomate algérien s'est dit « optimiste » quant à ses entretiens avec le chef de l'Etat, ajoutant que « la voix du peuple, notamment les jeunes, a été entendue et les prémices d'une nouvelle ère constructive pointent déjà à l'horizon pour apporter des solutions à nos problèmes ». « Les jeunes sortis dans les rues ont fait preuve d'un haut sens de responsabilité, forçant l'admiration de tous, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger », a-t-il souligné, appelant à « continuer à interagir avec autant de responsabilité et de respect mutuel pour faire de cette crise, une halte de construction et d'édification ». Le dernier poste occupé par M. Brahimi est, rappelle-t-on, celui d'Envoyé des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, duquel il a démissionné à la fin mai 2014. Il est actuellement membre du Groupe des Sages de l'Union africaine et membre du Comité des sages (Global elders) institué par feu Nelson Mandela.

Lynda Naili

«Le gage de confiance entre leurs mains est irrévocable et non négociable»

Les messages de Tayeb Louh aux magistrats

■ "Les magistrats sont parfaitement conscients du poids de leur responsabilité qui doit demeurer, en toute circonstance, régie par les principes énoncés dans leur statut particulier et dans le code de déontologie de leur profession".

Par Lynda Naili

C'est là une déclaration faite hier par Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, dédiée au personnel féminin de son secteur. Rappelant aux magistrats leur devoir de se soumettre à l'obligation de réserve, de se préserver de tout comportement pouvant être objet de suspicion affectant leur neutralité et leur indépendance, Louh dira qu'«entre les mains des magistrats se trouve une responsabilité, un gage de confiance irrévocable et non négociable».

En outre, affirmant que son département «s'acquitte de ses obligations en faveur des citoyens et du pays, et œuvre à une amélioration continue et au dépassement des contraintes», le ministre de la Justice insistera sur le fait que sans «la neutralité du pouvoir judiciaire, loin des tensions politiques est en effet la garantie incontournable à actionner afin de préserver ce que la nation a acquis en matière de paix et de stabilité et des institutions érigées qui sans lesquelles, l'on ne saurait parler du choix démocratique». Par ailleurs, le ministre de la Justice relèvera que la compétence féminine dans son secteur a fait qu'aujourd'hui la femme occupe divers postes de responsabilité. Ainsi, précisera-t-il, elles sont 2 854 juges femmes sur un total de 6 326 juges, soit un taux de 45% de ce corps judiciaire. Ajoutant que l'élément féminin constitue 14 120 employées dans les différents corps et grades, soit 61%



du personnel de son secteur dont 1 578 d'entre elles occupent des postes importants. Ce sont là autant d'«efforts réussis qui ont été consentis et continuent de se faire pour l'amélioration de l'institution judiciaire grâce à la réforme engagée pour le secteur depuis une vingtaine d'années initiée par le président de la République», estimera-t-il. «Les valeurs de fidélité et de l'équité nous dictent aujourd'hui de rappeler le grand capital acquis par la femme algérienne sous la direction du Président Bouteflika en vue de consolider les liens citoyens renforçant la cohésion du tissu social, et de favoriser l'épanouissement des droits et des libertés bâtis sur es principes de justice et d'équité entre les citoyens», enchaînera-t-il.

Et pour cause, poursuivra Tayeb Louh, «pour le chef de

l'Etat, l'on ne saurait parler d'une société moderne et équilibrée en excluant l'association de la femme à la vie du pays, estimant ainsi que la participation de la femme à la vie politique représente pour le Président un des fondements du renouveau du système politique du pays et la construction d'une démocratie réelle et active».

Ceci avant de rappeler le processus juridique et réglementaire introduit dans les derniers amendements portés à la Constitution, notamment celle de 2016, qui à travers ses articles 35 et 36, est venue renforcer la réalité de la femme algérienne aux plans économique, administratif et social. «La progression en perpétuel avancement, réalisée par la femme algérienne est aujourd'hui certes un droit qui lui revient, mais en même temps, elle repré-

sente la persévérance de l'essence même du combat de la femme algérienne», affirmera-t-il. Et de souligner à ce propos que «la force dont jouit le tissu social national n'aurait pu être réalisée sans la réconciliation nationale initiée par le chef de l'Etat qui a lutté patiemment et sagement pour la consécration de ce principe rassembleur et unificateur national».

Faisant qu'aujourd'hui, «les Algériennes et les Algériens épris de leur patrie, solidaires dans les périodes difficiles sont capables de traverser toutes périodes sensibles, de consolider leurs acquis particulièrement ceux de la sécurité, de la paix, de la stabilité de leur pays ainsi que la quiétude publique et de participer à l'édification d'un avenir plus prospère, plus juste», soutiendra le ministre de la Justice. **L. N.**

LA QUESTION DU JOUR

Qui a appelé à la grève générale ?

Suite de la page une

Aucun bord politique, donc, ne se trouvera amoindri, dans l'immédiat du moins, par son échec. A l'ère des réseaux sociaux virtuels, plus personne n'est responsable de ses actes, en particulier quand ceux-ci tournent court. Comme ceux qui ont mis en circulation le mot d'ordre de grève générale, bien qu'eux aussi soient comme tout le monde des gens de chair et d'os, vont être plus mystérieux encore maintenant que leur coup est raté, on n'est pas près de savoir qui ils sont en réalité. Toutefois, comme peu de choses échappent au pouvoir de décatation du temps, un coin de voile finira bien un jour ou l'autre par se lever sur leur identité, et sinon individuelle, du moins collective. Les réseaux virtuels ne sont fonctionnels que sur la base de réseaux réels. Le virtuel, ce n'est finalement qu'une forme d'anonymat et de clandestinité. De même que derrière le masque de la clandestinité traditionnelle, il y a des personnes réelles, aux commandes des réseaux virtuels, il y a nécessairement des gens à la manoeuvre, occupés à manipuler autrui. Ceux-là n'assumeront publiquement ni les réussites ni les échecs de leurs initiatives. Ils ne peuvent en effet dévoiler leur identité, dans un cas comme dans l'autre, sans se dénoncer du même coup comme des manipulateurs, ce qui le cas échéant mettra fin à leur carrière de marionnettistes. Il n'est pas vrai que les réseaux sociaux soient les forums, les places publiques d'aujourd'hui. Ce serait d'une certaine façon le cas s'ils se suffisaient à eux-mêmes, comme les forums réels se suffisent à eux-mêmes. Or l'action politique ne peut se dérouler que dans le monde concret. Il n'y pas deux mondes parallèles, l'un réel et l'autre virtuel ; l'un de matière et l'autre d'antimatière. Par contre, il y a bien deux catégories de gens : ceux qui avant de rien entreprendre déclinent leur identité, personnelle et politique, et ceux pour qui agir, c'est d'abord et avant tout faire faire des choses à autrui. Le domaine d'action des premiers est la réalité tangible, et celui des seconds, l'ombre et le virtuel.

M. H.

parce que gratuite et obligatoire, est l'école du peuple, Préservons-la ensemble de tout acte voulu ou non voulu, de la surpolitisation et de l'instrumentalisation. Parents, enseignants, élèves et tout l'encadrement, un seul mot d'ordre : l'école de l'Algérie au-dessus de toute considération».

Thinhinene Khouchi

«La place de l'élève est à l'école, non dans la rue»

Le ministère de l'Education rassure :

«Aucun report des examens de fin de cycle»

Selon la directrice centrale de l'évaluation et de la prospective au niveau du ministère de l'Education, «la place de l'élève est à l'école, ce premier lieu où on constitue le futur citoyen». «Il faut absolument le protéger de la politique et des différentes idéologies et malgré cette période agitée, il n'y aura aucun report dans les examens de fin de cycle», a-t-elle déclaré. Commentant les marches des élèves qui ont eu lieu avant-hier 10 mars, suite à la fermeture de certains établissements scolaires, Samia Mezaïb directrice centrale de l'évaluation et de la prospective au niveau du ministère de l'Education, a indiqué que «c'est dangereux de voir ces enfants trainer dans les rues». En effet, lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale, la représentante de Benghebrît qui estime que «nous

sommes en train de vivre une atmosphère un peu délicate ces denier jours», a indiqué que cette situation a touché directement et indirectement le secteur de l'Education. En plus des grèves des fonctionnaires, elle explique, à titre d'exemple, qu'«avec les perturbations des transports, certains enseignants ont du mal à rejoindre leur poste de travail». De ce fait, M^{me} Mezaïb estime qu'il y a donc une confusion et qu'on ne peut pas dire qu'il s'agit d'un refus total des enseignants des directives ministérielles. «Nous appelons à la vigilance et à la protection de l'école contre tout ce qui pourrait nuire à la santé de l'enfant et à son devenir», a-t-elle ajouté. Commentant les rumeurs qui circulent sur le report des examens de fin de cycle, l'interviewée précise qu'il n'y aura aucun report. «Nos

élèves sont très jeunes et n'ont pas atteint l'âge adulte. Ils doivent être encadrés», a-t-elle conclu. De son côté, Azzedine Zarrouk, membre de l'Association des parents d'élèves, a assuré que «le rôle de l'école algérienne est d'éduquer les élèves et il faut les éloigner au maximum du monde politique». Commentant la marche des élèves, le 10 mars, Zarrouk a déclaré que «c'était dangereux que des lycéens sortent dans la rue», soulignant que «la place de l'élève est à l'école». Ce membre de l'Association des parents d'élèves a insisté sur la nécessité de tenir les élèves à l'écart de ces mouvements de protestation, car «certaines choses peuvent être difficiles à contrôler et avoir des conséquences graves». Il a appelé, en outre, les enseignants ainsi que le person-

nel administratif et les directeurs d'établissements éducatifs à empêcher les élèves de participer à de telles manifestations. Réagissant aux appels à la grève lancés par les six syndicats autonome de l'Education prévue pour le 13 mars, Azzedine Zarrouk a déclaré qu'«il faut faire preuve de prudence, d'autant plus que nous sommes dans une période sensible coïncidant avec la période des examens». De son côté, la ministre de l'Education nationale a publié sur sa page facebook le jour même des marches des «lycéens» : «Des élèves sont sortis dans la rue, c'est dangereux ! Nous avons tous le devoir moral, l'obligation et la responsabilité de protéger notre école, donc de protéger nos élèves, de protéger nos enfants». la ministre a rappelé, encore une fois, que «l'école,

Approche environnementale en Algérie

Un regard multidimensionnel pour une politique réaliste et efficace

■ La politique environnementale ne peut s'accommoder aujourd'hui d'une approche parcellaire qui traite une ou plusieurs questions à l'aval en délaissant l'amont stratégique, ou encore qui lance une série de mesures de portée environnementale sans travailler à l'ancrage social de la culture environnementale et sans situer le souci de l'environnement dans tous les champs des activités humaines, partout où peuvent se produire des réalités physiques ou culturelles qui pourraient contrecarrer toute politique environnementale.

Par Filali H. Imène

Sur le plan énergétique, il est évident que l'approche environnementale doit procéder de plusieurs façons complémentaires, de manière à asseoir les conditions économiques et sociales d'une préhension maîtrisée du sujet, de ses tenants et de ses aboutissants. Ainsi, penser l'environnement en matière énergétique consiste à la fois à encourager l'économie et l'utilisation raisonnée de l'énergie, à produire et à promouvoir les énergies propres, à légiférer pour ne laisser circuler que les équipements les moins énergivores, qu'il s'agisse d'équipements industriels, des collectivités locales ou des ménages, à aménager des politiques tarifaires et fiscales qui promeuvent l'idée que l'économie de l'énergie est une option économiquement porteuse...

Sur le plan industriel, il s'agit d'encourager, de favoriser et de faciliter l'émergence de la production des équipements et des technologies du renouvelable, et d'une industrie du recyclage à même de permettre l'optimisation de la gestion des déchets ménagers et industriels, créant ainsi un cycle vertueux qui épargne à notre environnement la peine, combien coûteuse, de devoir absorber des quantités astronomiques de déchets qui s'en vont directement polluer la nature pour des siècles.

Sur le plan socio-économique, l'environnement devient un sujet attractif lorsque les citoyens arrivent à s'approprier leur environnement, quand ils n'en sont pas exclus socialement et économiquement et lorsque la cité a pu mettre à la disposition des administrés les moyens d'une existence décente de façon à ce que la préservation de l'environnement ne soit pas un facteur d'exclusion, mais au contraire un facteur d'inclusion et de cohésion sociale.

Sur le plan de la communication, il s'agit de privilégier une approche participative de sensibilisation qui puisse agir à un

L'environnement en Algérie : une urgence

● L'Algérie affronte aujourd'hui de nombreux problèmes liés à :

- la gestion des ressources naturelles : eau, espaces,
- la lutte contre les pollutions et les nuisances
- la protection et la préservation des patrimoines.

niveau subsidiaire (local) de manière à responsabiliser sur le devenir environnemental et sur ses enjeux sociétaux, humains, culturels et civilisationnels. Une approche qui permettrait, à

Gaïd Salah

L'ANP, une armée professionnelle «agissant dans le cadre des lois de la République»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a mis l'accent sur l'importance d'une armée professionnelle qui agit conformément aux lois de la République et œuvre à la préservation de la confiance de son peuple, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Dans son allocution lors de la réunion annuelle des cadres de l'appareil de formation de l'ANP qui s'est tenue à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur à Alger, M. Gaïd Salah a mis en exergue l'importance d'«une armée professionnelle de

par sa performance et son raisonnement, qui agit conformément aux dispositions des lois de la République, selon l'envergure et la nature des missions qui lui sont assignées, professionnelle, également, de par l'assimilation des paramètres à même de préserver en permanence le capital de confiance de son peuple».

Il a mis l'accent, à cette occasion, sur les «grands pas» franchis par l'appareil de formation, grâce à l'appui «constant et continu» accordé à ce secteur dans l'ensemble des domaines et spécialités.

«La grande valeur et l'estime que nous accordons, au sein de l'ANP, au savoir et à la science, représentent la feuille de route

dont nous suivons la teneur avec une rationalité et persévérance extrêmes, en vue de permettre à notre appareil de formation, avec tous ses établissements et ses structures, d'accomplir les nobles missions qui lui sont assignées», a souligné M. Gaïd Salah.

Il s'agit, a-t-il précisé, «des missions qui consistent, principalement, à former une élite de cadres pluridisciplinaires, capable de suivre et de s'adapter aux évolutions scientifiques et technologiques, et d'emprunter les multiples voies permettant de s'ouvrir davantage sur l'avenir, avec une vision clairvoyante à même d'envisager l'avenir et de mieux déceler ses exigences,

PHOTO: R. terme, de rendre tout à fait réalisable une politique de protection de l'environnement en mesure d'atteindre le plus grand niveau de responsabilisation, dans le sens où la coercition vis-à-vis des plus récalcitrants en la matière devient une norme acceptée par tous, exactement comme on accepterait de voir verbaliser un mauvais conducteur pour la dangerosité de sa conduite.

La politique environnementale qui exclut ceux qu'elle n'a pas réussi à intégrer à ses actions et à sa vision, qui n'intéresse pas les acteurs économiques par les opportunités d'investissements, qui n'emballa pas les acteurs sociaux par des opportunités de création d'emplois, qui n'engage pas les citoyens dans des perspectives prometteuses pour une vie et une qualité de vie meilleures, est une politique vouée à l'échec, et à n'être que le lieu d'articulation d'une mode politique qui finit par révéler ses limites à la moindre mise à l'épreuve sérieuse de ses possibilités et ses intentions.

F. H. I.

Séminaire national

Les risques majeurs et l'intervention de l'ANP lors des catastrophes en débat

Les travaux d'un séminaire national sur «les risques majeurs et l'intervention de l'Armée nationale populaire lors des catastrophes», destiné à élever les capacités d'intervention et promouvoir la coopération entre civils et militaires dans ce domaine, se sont ouverts hier au Cercle nationale de l'Armée à Béni-Messous, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Les travaux de cette rencontre, organisée par le MDN, seront axés sur «la

présentation de cas réels de catastrophes, les différentes questions liées aux risques majeurs en Algérie, ainsi que les modalités d'intervention de l'Armée nationale populaire dans de telles situations, et ce, en traitant de leur cadre réglementaire et des modalités de prévention, en mettant en exergue la contribution de l'Armée nationale populaire dans les opérations de sauvetage et d'assistance aux sinistrés», précise la même source. Le séminaire permettra,

aussi, «l'échange des perceptions et des connaissances en matière de gestion des risques majeurs, dans la perspective d'aboutir à des propositions pratiques capables d'enrichir les plans d'intervention dédiés aux catastrophes, de remédier aux lacunes de gestion, de promouvoir la coopération civilo-militaire et d'élever les capacités d'intervention». Les travaux du séminaire, devant s'étaler sur deux jours, ont été inaugurés, au nom du général de

corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, par le général-major Akroum Ali, chef du Département organisation-logistique de l'état-major de l'ANP, en présence de cadres du MDN, de représentants de différents départements ministériels et structures civiles chargées de la prévention des risques majeurs et de la gestion des catastrophes en Algérie.

May H.

Exploitation des ressources des hydrocarbures

Plus de 100 milliards dollars alloués durant les dix dernières années

■ Pas moins de 101 milliards USD ont été alloués, durant les dix dernières années à l'exploitation des ressources en hydrocarbures, a indiqué à Oran, le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni.

Par Salm K.

«**P**our l'exploitation des ressources en hydrocarbures, l'Algérie, et à travers le groupe pétrolier national Sonatrach, a alloué, durant les dix dernières années pas moins de 101 milliards USD pour l'ensemble des activités de la chaîne pour produire 2 031 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) d'hydrocarbures», a souligné M. Guitouni à l'ouverture de la 9ème édition de la conférence internationale sur l'industrie pétrolière et gazière en Afrique du Nord (NAPEC 2109).

«L'activité exploration-production, dont nous comptons aller beaucoup loin, a consommé, à elle seule, 76% du montant global de ces investissements, soit 76,8 milliards USD», a-t-il ajouté, relevant que les investissements dans les hydrocarbures en Algérie, ont atteint pour l'année 2018, les 9,9 milliards USD. Ainsi, et au titre de la stratégie de Sonatrach à l'horizon 2030, la compagnie ambitionne, selon le ministre, l'amélioration des taux de récupération des gisements en exploitation. S'agissant de la chaîne de l'aval pétrolier, le

ministre a indiqué que «l'objectif principal est d'améliorer davantage les capacités de traitement de pétrole brut, qui sont passées, suite au programme de réhabilitation de l'outil national de raffinage, de 22 millions de tonnes en 2008 à 30 millions de tonnes actuellement». Parmi les attentes de la stratégie de Sonatrach 2030, le ministre prévoit la réalisation d'un apport supplémentaire de 68 milliards USD du chiffre d'affaires et l'augmentation à 50% des exportations du gaz en autres.

S. K./APS

Pétrole

Le Brent à plus de 66 dollars à Londres

Les prix du pétrole remontaient hier en cours d'échanges européens, dopé par la promesse d'une production toujours aussi basse de l'Arabie saoudite en avril, selon des informations de presse. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 66,29 dollars à Londres, en hausse de 55 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de WTI, référence américaine, pour le contrat d'avril gagnait 49 cents à 56,56 dollars. L'Arabie

saoudite, premier exportateur mondial, va poursuivre en avril ses efforts de mars et vendre moins de pétrole que ses clients n'en demandent, a affirmé un responsable du pays à l'agence Bloomberg. Le géant du brut s'est engagé, comme les autres pays de l'Opep et leurs partenaires, à limiter sa production, mais depuis le début de l'année, l'Arabie saoudite a préféré produire encore moins que ces objectifs fixés en décembre ne le demandaient. «Les fortes baisses de production de l'Arabie saoudite, ainsi que les problèmes géo-

politiques au Nigeria, au Venezuela et en Iran tirent les cours vers le haut», a résumé Benjamin Lu, analyste. Mais les marchés surveillent également le niveau de la production des Etats-Unis. Selon l'AIE, le pays va continuer à pomper toujours plus d'or noir, jusqu'à devenir exportateur net de pétrole dès 2021 et talonner l'Arabie saoudite sur les marchés mondiaux. A plus court terme, cependant, le nombre de puits actifs aux Etats-Unis a légèrement reculé, avec une baisse hebdomadaire de 9 puits à 834 puits de pétrole actifs

le 8 mars, selon des données publiées vendredi par l'entreprise américaine de services pétroliers Baker Hughes. Enfin, le niveau de la consommation de la Chine est scruté, alors que la croissance de son économie faiblit. «La Chine est l'éponge du marché, elle absorbe tous les barils en trop pour se constituer des réserves stratégiques», a expliqué Giovanni Staunovo, analyste. Selon lui, même si la croissance de l'économie chinoise devait flancher, «les importations devraient rester élevées car les craintes que les sanctions

américaines ne perturbent les importations de brut vénézuélien et iranien vont profiter à la demande».

Mahi O.

Pour la première fois depuis 2009 La Turquie en récession

LA TURQUIE est entrée en récession pour la première fois depuis 2009, d'après les données publiées hier par l'Office nationale des statistiques (Tüik). Le Produit intérieur brut (PIB) s'est contracté de 3% au quatrième trimestre 2018 en glissement annuel et de 2,4% par rapport au trimestre précédent, précise l'Office. Or, au troisième trimestre déjà, le PIB avait déjà reculé de 1,1%, ce qui signifie que la Turquie est entrée en récession, une première depuis 2009. Une récession se définit par deux trimestres consécutifs de recul du PIB. La croissance pour l'ensemble de l'année 2018 s'est établie à 2,6%, contre 7,4% en 2017. Ce ralentissement s'explique en grande partie par une très forte inflation sur fond de crise de la livre turque survenue en août, due aux tensions diplomatiques entre Ankara et Washington et à la défiance des marchés à l'égard des politiques économiques menées par le gouvernement turc. La devise turque a ainsi perdu près de 30% de sa valeur en 2018, mais s'est stabilisée depuis le début de l'année. Un dollar s'échangeait lundi matin contre 5,44 livres. L'inflation se maintenait à 19,67% en rythme annuel en février, repassant toutefois sous le seuil symbolique de 20% pour la première fois depuis août.

R. E.

Changes

La livre britannique en baisse face à l'euro

La livre sterling était en baisse face à l'euro et au dollar hier, au début d'une semaine cruciale pour le Royaume-Uni avec une probable série de votes concernant le Brexit, à moins de trois semaines de l'échéance. La livre s'échangeait à 86,72 pence pour un euro au lieu de 86,30 pence vendredi soir et passait sous la barre des 1,30 dollar pour une livre, à 1,2977 dollar contre 1,3015 dollar vendredi soir. La monnaie unique, de son côté, progressait légèrement face au dollar à 1,1255 dollar pour un euro, contre 1,1235 dollar ven-

dredi soir. «Alors que l'accord de Theresa May est maintenant considéré comme un échec presque certain, ceux qui parient sur la livre sont inquiets de ce qui va advenir», a expliqué Jasper Lawler, analyste. Des discussions techniques entre le Royaume-Uni et l'Union européenne se sont poursuivies tout au long du week-end dans la capitale belge, mais n'ont donné lieu à aucune annonce. Du côté de l'euro, celui-ci continuait sa progression face au dollar, malgré des chiffres décevants lundi sur la production industrielle

allemande, qui s'est inscrite en recul de 0,8% en janvier. Les analystes tablaient sur un rebond de 0,4%. Selon Lee Hardman et Fritz Louw, analystes, le dollar restait pénalisé par les chiffres de l'emploi américain, publié vendredi. Ceux-ci ont fait état de beaucoup moins de postes créés qu'attendu en février (20 000 contre 180 000). En revanche, la progression des salaires a été meilleure que prévu, ce qui a pu limiter les pertes du billet vert. Ce matin, le billet vert était stable face au yen, à 111,22 yens pour un dollar

contre 111,17 yens vendredi soir. L'euro était quant à lui en légère hausse, à 125,18 yens pour un euro contre 124,88 yens vendredi. La devise suisse était en légère baisse face à l'euro, à 1,1339 franc suisse pour un euro, contre 1,1323 vendredi soir, et était stable contre le dollar (1,0076 franc suisse pour un dollar au lieu de 1,0082 vendredi). La monnaie chinoise valait 6,7229 yuans pour un dollar, contre 6,7214 yuans pour un dollar vendredi. L'once d'or valait 1 296,90 dollars contre 1 298,40 vendredi. T. H.

Allemagne

L'excédent commercial baisse à 18,5 milliards d'euros

L'Allemagne a enregistré en janvier un excédent commercial de 18,5 milliards d'euros, en baisse par rapport aux 19,4 milliards de décembre, selon des données provisoires publiées lundi par l'Office fédéral des statistiques. En données corrigées des variations saisonnières, les exportations allemandes ont stagné sur un mois (+0,0%), tandis que les importations ont augmenté de 1,5% sur la même période. Cette donnée est inférieure aux attentes des analystes

sondées par le fournisseur de données financières Factset, qui tablaient sur 19,0 milliards d'euros. En données brutes, privilégiées par Destatis mais moins révélatrices d'une tendance de fond, le surplus commercial allemand a cependant rebondi, remontant à 14,5 milliards d'euros en janvier, contre 13,9 milliards d'euros en décembre et 20,5 milliards en novembre. Dans le détail, les exportations allemandes ont représenté 108,9 milliards d'euros en janvier et les

importations 94,4 milliards, précise Destatis. L'Union européenne a absorbé sur cette période 65,3 milliards d'euros de marchandises en provenance d'Allemagne, soit 0,6% de plus qu'un an auparavant, tandis que les exportations vers les pays tiers ont augmenté de 3,3%. Crucial pour l'économie allemande, le commerce extérieur est d'autant plus surveillé que le climat des échanges s'est fortement détérioré ces derniers mois. Les Etats-Unis négocient

avec la Chine pour résoudre leur différend commercial tandis que la menace de taxes américaines sur les importations de voitures européennes plane toujours. En 2018, malgré des inquiétudes sur la conjoncture et des tensions protectionnistes persistantes, la première économie européenne a vu ses exportations grimper de 3% sur un an à 1 318 milliards, un nouveau record, tandis que les importations ont progressé de 5,7% à 1 090 milliards.

Agences

Tizi-Ouzou

Remise de 25 arrêtés d'autorisation de concession à des investisseurs

■ Un total de 25 arrêtés d'autorisation de concession de terrains, a été remis dimanche à des investisseurs de la wilaya de Tizi-Ouzou, lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya.

Par Anissa H.

Ces 25 porteurs de projets ont bénéficié d'assiettes de terrains dans cinq communes de la wilaya à savoir, Tadmait, Tizi-Ouzou, Mekla, Timizart et Iboudrarene. Leurs investissements d'un montant global de plus de 4,155 milliards de dinars, vont générer 1 127 emplois directs dans divers secteurs d'activité (recyclage des déchets, agroalimentaire, construction métallique, industrie pharmaceutique), a annoncé le directeur local de l'industrie et des mines, Moula Hamitouche, lors de la cérémonie de remises de ces arrêtés. Présidant cette cérémonie, le wali Abdelhakim Chater, a salué ces promoteurs, qui sont en majorité des jeunes, qui s'impliquent dans la dynamique de développement de l'économie créatrice de richesse et d'emplois. Il a rappelé que c'est la quatrième opération de remise d'arrêtés d'autorisations de concession organisée par la wilaya. «Tizi-Ouzou vit une dynamique d'investis-

tissement et ces projets vont permettre de renforcer la production nationale, contribuer à la réduction de la facture des importations et envisager l'exportation lorsque la qualité du produit est garantie», a-t-il dit. En marge de cette cérémonie, le même responsable a indiqué que depuis 2011, un total de 353 arrêtés d'autorisation de concession d'assiette foncières ont été remis à des porteurs de projets pour la création de 20 000 postes d'emplois directs. Le



montant d'investissement global de ces 353 projets implanté à travers plusieurs communes de la wilaya est de plus de 100 milliards de dinars a rappelé M. Moula. A. H. /APS

Algérie Poste à Khenchela

Mise en service courant 2019 de 15 distributeurs automatiques de billets

Quinze distributeurs automatiques de billets de banques (DAB) seront mis à la disposition des clients d'Algérie Poste de la wilaya de Khenchela «courant 2019», a-t-on appris du directeur local d'Algérie Poste Mohamed-Rédha Belhadj. Les procédures relatives à l'acquisition des équipements ont été achevées pour permettre leur mise en service «au cours de

cette année» au travers plusieurs communes de la wilaya, a précisé le même responsable de cette structure, ajoutant que cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique d'Algérie Poste visant à améliorer ses services et répondre aux aspirations des clients. Actuellement 22 DAB répartis à travers 13 communes des 21 collectivités locales que compte la wilaya de Khenchela

ont été mis en service, a relevé M. Belhadj. Aussi, le même responsable a souligné que sur les 15 DAB qui seront «progressivement» mis en service durant l'année 2019, deux distributeurs automatiques externes seront installés à l'université Abbes Laghrour et l'hôpital Ali-Boushaba au centre ville du chef lieu de wilaya pour répondre aux besoins des personnes fréquen-

tant ces deux lieux précis (enseignants, étudiants, malades et visiteurs, entre autres). Par ailleurs, le même responsable a fait état de l'ouverture, d'ici à début avril 2019, dans le cadre des projets établis par le secteur, de sept établissements postaux dans diverses communes de la wilaya dont une réception principale et un nouveau bureau de poste dans la commune de Djellal. De nouveaux bureaux de poste seront ouverts, a-t-il ajouté, au pôle urbain jouxtant la route d'El Aizane, au chef lieu de wilaya, et trois bureaux de poste bénéficieront d'une opération de réhabilitation dans la même commune. La wilaya de Khenchela compte actuellement 52 bureaux de poste et comptabilise plus de 237 000 comptes courants postaux (CCP) dont 65 000 titulaires de ces comptes ont récupéré leur carte monétique «Eddahabia».

F. Y.

Oran

Une carte magnétique pour les céréaliculteurs

La Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) d'Oran vient de créer une carte magnétique «Carte de client» pour faciliter aux céréaliculteurs l'acquisition des semences et la vente des céréales, a-t-on appris de cette coopérative. Dans le cadre de cette opération, qui intervient suite aux recommandations de l'Office national interprofessionnel des céréales visant à moderniser la filière céréaliculture, plus de 160 cartes

ont été délivrées aux agriculteurs et prochainement 80 autres, a indiqué le vice-directeur chargé des semences et du soutien à la production. La délivrance des cartes clients se poursuit pour toucher tous les opérateurs concernés, a ajouté Ayoub Tayebi, qui a appelé les producteurs de céréales à se rapprocher de la CCLS pour bénéficier de cette carte «dont la délivrance se fait en une journée». Ce mécanisme moderne vise à faciliter

la procédure administrative pour traiter avec la CCLS, a-t-il affirmé rappelant que les céréaliculteurs étaient contraints de présenter un dossier contenant plusieurs à chaque qu'ils voulaient acquérir des semences et des produits chimiques ou déposer la récolte. Cette opération permet à la CCLS d'Oran de créer une base de données des céréaliculteurs de la wilaya et de leurs besoins, a-t-on ajouté. A. O. /APS

F. Y.

El Bayadh

Plus de 120 kilomètres de routes nationales bénéficieront de travaux de maintenance

Plus de 120 kilomètres du réseau de routes nationales seront confortés par des travaux de maintenance cette année dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris auprès de la direction

des travaux publics de la wilaya. Dotée d'une enveloppe financière de l'ordre de 2 milliards DA, l'opération concerne les routes nationales connaissant une dense circulation et sont dans

état de détérioration, a indiqué le directeur de wilaya des travaux publics, Faycal Charoun. Il a été procédé dernièrement à la rénovation de 30 km de la route nationale (RN 6) reliant El Kheithet et

Bougtoab, qui est un axe central reliant les wilayas d'El Bayadh, Naama et Saida, a-t-il relevé. Les travaux de rénovation de 20 km de la RN 6A seront lancés dans son tronçon reliant les com-

munes d'El Bayadh et Kef Lahmar, de même qu'une opération similaire sur 12 km de la RN 107 dans la commune de Brizina (sud est de la wilaya). Il est attendu également le lancement d'autres opérations de confortement de 20 km de la RN 111 reliant les wilayas d'El Bayadh et Tiaret et de 20 km de la RN 47 au sud de la wilaya. Les travaux toucheront aussi la RN 119 reliant Tesmouline et Mécheria (Naama) sur 20 km, a-t-on annoncé. Pour rappel, le réseau routier de la wilaya d'El Bayadh comprend plus de 800 km de routes nationales, 700 km de chemins vicinaux, 62 km de chemins de wilaya (CW) dont 190 km de ce réseau ont fait l'objet l'année écoulée de travaux de rénovation.

«La justice sociale et la consolidation des valeurs de la citoyenneté»

Ouverture mercredi d'un colloque national à Khenchela

Un colloque national sur «La justice sociale et son rôle dans la consolidation des valeurs de la citoyenneté» sera ouvert mercredi prochain à la faculté des sciences humaines et sociales de l'université Abbes-Laghrour de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris auprès du président du comité scientifique de cet événement, le D^r Mahmoud Bouguetef. Les participants à ce colloque de deux jours vont plancher sur les notions et concepts de base inhérents à la justice sociale pour ensuite engager une réflexion sur la réalité de ce principe politique et mora-

le en Algérie avant de mettre la lumière sur l'interdépendance entre la justice sociale, le développement et le vivre ensemble, selon la même source. M. Bouguetef a ajouté que les travaux de ces assises seront publiés «ultérieurement» dans un livre doté d'un code ISBN (International Standard Book Number). Ce premier colloque national sur «La justice sociale et son rôle dans la consolidation des valeurs de la citoyenneté» s'articulera autour de 6 axes parmi lesquels «la justice sociale entre les us et coutumes et la charia islamique dans la société algérienne», «la justice

sociale pour parer à la violence et aux crimes dans la société algérienne» et «le rôle des lieux de socialisation et les établissements officiels dans la réalisation de la justice sociale et la consolidation de la culture de la citoyenneté et du vivre ensemble chez le citoyen algérien», a-t-il ajouté. L'événement prévoit la participation d'enseignants chercheurs issus des universités de Sidi Bel-Abbès, Oum El Bouaghi, Oran, Biskra, Annaba et Constantine, a-t-on encore souligné.

R. R.

Agences

Sahara occidental

Adala UK appelle le Maroc à respecter les droits des femmes sahraouies

■ L'organisation britannique pour la défense des droits de l'Homme au Sahara occidental, Adala, a appelé l'occupant marocain à respecter les droits des femmes sahraouies, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année, a rapporté dimanche l'agence de presse SPS.

Par Farid M.

La femme sahraouie célèbre cette journée sous la menace constante d'atteintes à son intégrité physique, d'insultes, d'agressions sexuelles, d'enlèvements, de moqueries, de passages à tabac et d'autres formes d'humiliations, commises contre elle par l'Etat marocain, à la suite de sa participation à des manifestations pacifiques pour exiger le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, dénonce Adala UK. «Des centaines de femmes sahraouies ont été grièvement blessées lors des interventions violentes des autorités marocaines contre les manifestants. De nombreuses femmes ont dû être hospitalisées et certaines ont dû subir une intervention chirurgicale», ajoute l'organisation britannique. «Un grand nombre de ces violations ont été signalées aux autorités judiciaires marocaines, comme en témoignent des films, des photographies et des témoignages oculaires, ce qui confirme l'implication des autorités d'occupation dans le but de mener des enquêtes sérieuses et impartiales sur ces affaires, afin que les auteurs présumés d'actes de tortures soient tenus

pour responsables», selon la même source citée par SPS. Cependant, ajoute Adala UK, «faute de justice réelle, d'indépendance et de transparence au sein du système judiciaire marocain, ces enquêtes n'ont jamais eu lieu, au contraire, l'occupant marocain encourage fréquemment les responsables qui sont accusés de violations des droits humains contre les Sahraouis et les délocalise dans des villes marocaines». Par ailleurs, Adala UK «félicite les femmes du monde entier, en particulier celles qui se battent pour la paix et la stabilité, à l'instar de ces femmes sahraouies qui défendent pacifiquement leurs droits, malgré les agressions constantes auxquelles elles sont confrontées». «Nous appelons l'Etat marocain à respecter ses obligations internationales en matière de droits humains, en particulier de droits des femmes, au Sahara occidental», ajoute-t-elle.

Le statut juridique du conflit et le rôle des activistes pour briser le blocus

La cause du peuple sahraoui a été au cœur d'une conférence organisée, cette fois-ci à Madrid,



dans le cadre de la large campagne de solidarité de nombreuses autres villes espagnoles qui abritent régulièrement, à l'initiative d'organisations de défense des droits de l'Homme, des rencontres en soutien aux droits du peuple du Sahara occidental, à la liberté et à l'indépendance. Organisée à l'occasion de la célébration de la Journée de la femme, cette rencontre avait pour thème «Le statut juridique du conflit au Sahara occidental,

le rôle des activistes pour briser le blocus imposé par l'occupant marocain et les violations des droits du peuple sahraoui». La délégation de femmes sahraouies qui a prit part à cette rencontre comprenait la responsable du département des relations extérieures de l'Union nationale de la femme sahraouie (UNFS), Khadijtu Mokhtar, des membres de la Coordination des femmes sahraouies en Europe et des activistes dans le domaine

de l'action humanitaire. Cette conférence organisée en coordination entre UNFS et le Réseau d'appui aux femmes sahraouies de Madrid (REDMAMSA) a été marquée également par la présence de la Déléguée du front Polisario en Espagne, Khira Boulahi, qui a présenté un exposé sur les développements de la situation aux plans politique et diplomatique, indique l'agence de presse sahraouie

F. M./APS

Décès de onze bébés dans un hôpital La Tunisie sous le choc

Le décès subit de onze nourrissons dans un hôpital de Tunis illustre la dégradation du système de santé publique dans le pays. «Je ne sais pas comment il est mort, je n'ai pas eu d'explications», raconte un homme sur une chaîne de télévision tunisienne, samedi 9 mars. Il porte dans ses mains un carton, dans lequel son nouveau-né est transporté, hors du service de néonatalogie de l'hôpital Wassila-Bourguiba. Il a dû payer 560 dinars (environ 164 euros) pour pouvoir sortir son enfant de l'établissement. Une autre femme interrogée rapporte qu'on lui a remis le bébé avec comme seule justification de la cause du décès : une tension artérielle trop élevée. A ce moment-là, aucun d'eux ne savait que neuf autres bébés étaient décédés brusquement comme les leurs à deux jours d'intervalle, les 7 et 8 mars. L'affaire, confirmée dans un communiqué du ministère de la Santé le 9 mars, a créé un choc en Tunisie où la crise du système de santé publique défraie rituellement la chronique. L'opinion publique est émue autant par l'horreur de ces morts subites que par le traitement réservé aux familles. Les images de ces parents munis de cer-

cueils en carton ont circulé sur les réseaux sociaux toute la nuit de samedi à dimanche. Les autorités ont réagi immédiatement, le Chef de gouvernement, Youssef Chahed, se déplaçant en personne à l'hôpital. Il a promis un soutien aux familles. La ministre de la femme, Neziha Labidi, a également dépêché des délégués régionaux pour offrir un soutien psychologique, et le ministre de la Santé, Abderraouf Cherif, a démissionné devant l'immensité du scandale. Deux enquêtes ont été ouvertes, l'une judiciaire, l'autre médicale.

Explications floues

Si la réaction a été prompte, les explications officielles autour de ce qu'il s'est passé restent

néanmoins encore floues et embarrassées. Nabihia Borsali Falfoul, directrice générale de la santé au sein du ministère de la Santé, est intervenue samedi soir sur la télévision nationale. Hésitante, elle a déclaré à propos des cartons qu'il ne s'agissait pas d'une pratique «inhabituelle». Elle a ajouté que si les «municipalités [avaient] la possibilité de fournir des cercueils aux familles pour récupérer des corps d'adultes, rien n'était prévu pour les bébés». Ses explications font écho à une autre affaire vieille de deux ans, un bébé mort-né avait passé la nuit dans un carton à la morgue du CHU de Sousse, une ville portuaire à 140 kilomètres de Tunis. Ce carton contenant le bébé avait été remis à ses parents le

lendemain et l'affaire avait fait scandale.

La ministre des Sports chargée d'assurer l'intérim au ministère de la Santé

Le Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a chargé la ministre de la Jeunesse et des Sports, Sonia Becheikh, d'assurer l'intérim au ministère de la Santé, a indiqué le gouvernement tunisien. Ce poste (santé) est vacant depuis samedi, suite à la démission du ministre de la Santé, Abderraouf Cherif, sur fond de onze décès néonataux dans l'un des hôpitaux de Tunis dans des conditions suspectes. Avant d'annoncer sa décision, Youssef Chahed s'est réuni avec la ministre des Sports

et de la Jeunesse qui a été informée de la délicatesse de sa nouvelle tâche (en plus de son portefeuille actuel) : «La gestion des affaires de la santé publique conformément à des objectifs spécifiques fondés sur l'ouverture de dossiers du secteur, sur la transparence ainsi la santé des citoyens», a révélé une source du gouvernement tunisien. Cette affaire ne cesse de nourrir une vague de colère populaire et au sein de la classe politique du pays et sa société civile. Lesquelles ont fermement revendiqué une remise en cause concrète en la matière en comparant les responsables devant la justice, indépendamment de leurs statuts, profils politico-social ou encore leur poids politique. S. A.

Libye

Les autorités demandent à la Turquie de leur restituer les archives de l'époque ottomane

Le ministre libyen de la Justice, Mohamed Abdulwahed Abdulhamid, a appelé la Turquie à fournir à la Libye les archives de l'époque ottomane en matière de biens immobiliers libyens. Le ministre a émis cette demande lors d'une réunion tenue dimanche à Tripoli avec l'ambassadeur de Turquie en

Libye, Emrullah Isler. «Les deux hommes ont discuté de la coopération judiciaire bilatérale, notamment de l'activation des accords judiciaires conclus entre les deux pays», selon un communiqué rendu par le ministère. «Mohamed Abdulwahed Abdulhamid a mis l'accent sur le besoin de bénéficier des

anciennes archives ottomanes en Libye concernant la propriété immobilière», indique le communiqué. La Libye a été sous l'Empire ottoman entre 1551 et 1864, à l'image de plusieurs autres pays d'Afrique du Nord. Des liens forts unissent les pays de cette région avec la Turquie. R. M.



Crash en Ethiopie

L'enquête se poursuit, jour de deuil à Addis Abeba et Nairobi

■ L'enquête se poursuivait hier pour déterminer pourquoi le Boeing 737 MAX 8 flambant neuf d'Ethiopian Airlines s'est écrasé dimanche à l'est d'Addis Abeba, faisant 157 morts, une tragédie marquée en Ethiopie par un jour de deuil national.

Le Kenya était, lui, doublement endeuillé: avec 32 ressortissants à bord, c'est le pays le plus touché par la tragédie, et Nairobi est par ailleurs le hub régional des Nations unies, qui ont été durement affectées par la catastrophe. Sur le lieu du crash, dans un champ situé en dehors du village de Tulu Fara, à quelque 60 kilomètres à l'est d'Addis Abeba, des excavatrices étaient à pied d'œuvre hier matin, extrayant du sol des morceaux de l'appareil, sous le regard de badauds maintenus à distance par un cordon de sécurité, selon un journaliste de l'AFP. Le Boeing s'est désintégré en heurtant le sol. En s'écrasant, il a creusé un impressionnant cratère, labourant la terre sur des dizaines de mètres de longueur. Les enquê-

teurs de l'Agence éthiopienne de l'aviation civile, actifs sur le lieu de l'accident depuis dimanche après-midi pour récolter le maximum d'indices et trouver les boîtes noires de l'appareil, devraient être prochainement rejoints par une équipe technique de Boeing. Le P-DG d'Ethiopian Airlines, Tewolde GebreMariam, a indiqué que l'enquête serait menée conjointement avec des enquêteurs américains. A Nairobi, le crash de dimanche était dans toutes les têtes hier matin à l'ouverture de la conférence annuelle du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE), qui a son siège mondial dans la capitale kényane. Les drapeaux des pays membres qui flottent habituellement dans l'allée du

quartier général du PNUE ont été retirés, laissant seule la bannière bleue des Nations unies, hissée à mi-mât. Une minute de silence a été observée à l'ouverture de chaque réunion. Plusieurs personnes devant participer à la conférence se trouvaient à bord de l'avion, notamment un haut responsable du ministère marocain de l'Energie et des Mines, et un professeur de l'université marocaine Hassan II. Selon Maimunah Sharif, directrice exécutive du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), 22 employés de l'ONU ont péri dans le crash. «*Souvenons-nous que nos collègues étaient volontaires pour voyager et travailler loin de leur foyer (...) afin de faire de ce monde un meilleur endroit*», a-t-elle déclaré lors d'une réunion en prélude à l'ouverture officielle, prévue dans la matinée. Parmi les victimes onusiennes figurent six employés du PNUE et plusieurs autres du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Dublin a par ailleurs confirmé la mort d'un ingénieur irlandais travaillant pour le Programme alimentaire mondial (PAM) alors que les médias britanniques ont rapporté celle d'une employée de l'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cet accident est un nouveau coup dur pour Boeing, dont le même modèle, version modernisée du best-seller 737, s'était écrasé lui aussi quelques minutes après le décollage, le 29 octobre, au large



R. A. D. R.

de l'Indonésie, faisant 189 morts. Une des boîtes noires de l'appareil appartenant à la compagnie indonésienne Lion Air avait signalé des problèmes d'indicateur de vitesse. Suite à cet accident, Ethiopian Airlines a annoncé hier qu'elle avait immobilisé ses six autres Boeing 737 MAX 8 «jusqu'à nouvel ordre». Réputée sérieuse, la compagnie, détenue à 100% par l'État éthiopien, a connu une très forte expansion ces dernières années. Sa flotte compte plus de 100 appareils, ce qui en fait la plus importante en Afrique. Pékin a demandé hier aux compagnies aériennes chinoises de suspendre les vols de leurs Boeing 737 MAX 8. Leur utilisation pourra reprendre après confirmation par les autorités américaines et Boeing «des mesures prises pour garantir

avec efficacité la sécurité des vols», a indiqué le Bureau chinois de l'aviation civile. Le vol ET 302, qui avait décollé dimanche à 08h38 (05h38 GMT) d'Addis Abeba, a disparu des radars six minutes plus tard. Selon un témoin, Tegegn Dechasa, l'arrière de «l'avion était déjà en feu lorsqu'il s'est écrasé au sol». L'appareil, livré courant 2018 à la compagnie, avait fait l'objet d'une maintenance le 4 février. Les victimes du crash étaient de 35 nationalités différentes, selon des chiffres provisoires de la compagnie. Celle-ci a notamment dénombré 32 Kenyans, 18 Canadiens, 9 Ethiopiens, 8 Italiens, 8 Chinois, 8 Américains, 7 Français, 7 Britanniques, 6 Egyptiens, 5 Allemands et 4 Indiens. Un passager voyageait avec un passeport onusien.



Impuissance

Ennemi

Par Fouzia Mahmoudi

En octobre 2001 l'armée américaine suivie d'une coalition de plus d'une quarantaine de pays envahit l'Afghanistan dans le but de combattre et chasser les talibans et dans l'espoir d'instaurer une démocratie à l'américaine. L'objectif qui anime les forces armées occidentales est également de déboucher Oussama Ben Laden, considéré par les services de renseignement américains comme le cerveau des attentats du 11 septembre 2001, mais également ses acolytes, dont le non moins célèbre mollah Omar. Or, si ce dernier a finalement trouvé la mort dans un hôpital de Karachi au Pakistan en 2015, il semblerait que le fondateur des talibans, le défunt mollah Omar, a vécu des années durant à côté d'une base américaine dans le sud de l'Afghanistan, alors qu'il était l'un des hommes les plus recherchés au monde par Washington, affirme un livre d'un journaliste néerlandaise long-temps basée dans le pays. «*A la recherche d'un ennemi*», de Bette Dam, une biographie en néerlandais encore non traduite du mollah Omar, affirme que celui-ci habitait à 5 km d'une base américaine dans la province de Zaboul. Pendant des années, il a vécu en ermite, refusant de rencontrer sa famille et prenant des notes dans un langage imaginaire, affirme l'auteur qui, en cinq ans d'enquête, dit avoir interrogé des dizaines de chefs talibans, ainsi que le garde du corps du terroriste tant recherché par les États-Unis. Pour Washington, qui avait promis une récompense de 10 millions de dollars pour sa capture, le mollah Omar était réfugié au Pakistan voisin. D'après l'ouvrage, le mollah Omar, à la chute en 2001 du régime taliban après cinq années à la tête de l'Afghanistan, a transmis son pouvoir à un autre cadre du mouvement, pour devenir une sorte de chef spirituel. Il s'est d'abord réfugié dans un petit complexe de Qalat, la capitale régionale de la province de Zaboul (sud). La famille avec laquelle il a vécu pendant trois ans ignorait qui il était. Les forces américaines ont manqué de le capturer à deux reprises, affirme la journaliste indépendante. La première fois, le mollah Omar se serait caché derrière un tas de bois alors qu'une patrouille passait. La seconde, des troupes étrangères auraient fouillé tout le complexe, sauf la chambre dans laquelle il se trouvait. Alors que la base Lagman était en construction en 2004, à quelques centaines de mètres de son refuge, il a changé de cache, toujours dans la province de Zaboul. Mais peu après, une seconde base, Wolverine, a été érigée à 5 km de son repaire. Plus de 1 000 militaires américains, ainsi que des forces spéciales britanniques et américaines, y étaient basés. Mais malgré sa terreur d'être attrapé, le mollah Omar n'en a jamais bougé, s'aventurant rarement à l'extérieur et se cachant souvent dans des tunnels, lorsque les avions américains bombardaient, peut-on lire. Le fondateur des talibans y a passé des années d'isolement, à écouter les nouvelles sur la BBC en langue pachtout. Il est mort en 2013. Les talibans ont gardé son décès secret pendant deux ans et les Américains n'ont jamais pu se targuer, comme ils l'ont fait avec Oussama Ben Laden, d'avoir capturé l'un des plus célèbres ennemis des États-Unis. F. M.

Brexit

May attendue sur le résultat des discussions avec Bruxelles

Theresa May devait révéler hier le résultat des discussions menées pour tenter d'obtenir des modifications à l'accord de divorce avec l'Union européenne, à la veille d'un vote crucial des députés britanniques et à moins de trois semaines de la date prévue du Brexit. Il y a deux mois, la Chambre des communes avait rejeté à une majorité massive l'accord conclu fin novembre par la dirigeante conservatrice avec Bruxelles, la renvoyant à la table des négociations. Mais alors que les députés se préparent à voter une seconde fois sur le texte, il apparaît de plus en plus que Mme May n'aura pas grand chose à leur présenter, ouvrant la voie à une nouvelle défaite humiliante. Des discussions techniques se sont poursuivies tout au long du week-end dans la capitale belge, mais n'ont donné lieu à aucune annonce. M^{me} May se tient cependant prête à se rendre dans la journée à Bruxelles pour valider toute avancée. Le principal point

d'achoppement des discussions réside dans le «*filet de sécurité*», un dispositif de dernier recours visant à éviter le retour d'une frontière physique en Irlande du Nord, afin de préserver les accords de paix de 1998 et l'intégrité du marché unique européen. Il consiste à créer un «*territoire douanier unique*», englobant l'UE et le Royaume-Uni, ce que rejettent les partisans d'une rupture nette avec l'UE. Les dirigeants européens ont refusé de rouvrir les négociations sur le texte de l'accord de divorce. Vendredi, le négociateur en chef de l'UE sur le Brexit Michel Barnier a déclaré être prêt à «*donner une force juridique*» contraignante, par le biais d'un «*communiqué interprétatif conjoint*», à l'engagement maintes fois répété de tout faire pour que le «*backstop*» ne s'éternise pas. Dans ces circonstances, «*il est inévitable que cet accord de retrait inchangé sera rejeté une nouvelle fois*», ont prédit dans le «*Sunday Telegraph*» le député conservateur

Steve Baker et son collègue Nigel Dodds, du petit parti nord-irlandais DUP, allié de M^{me} May au Parlement. Le porte-parole sur le Brexit du Labour, principal parti d'opposition, Keir Starmer, a lui raillé «*huit semaines d'échec*» dans les discussions avec Bruxelles, qui ont mené «*strictement nulle part*». Un rejet de l'accord pourrait signifier que le Royaume-Uni quittera l'UE dans le chaos le 29 mars, après 46 ans d'une relation souvent houleuse. Il pourrait aussi aboutir à un report de la sortie. Si le texte devait effectivement être rejeté une nouvelle fois mardi, M^{me} May a décidé d'organiser un vote mercredi sur la possibilité de sortir de l'UE sans accord. Si les députés refusent cette option, ils voteront jeudi sur une proposition de report «*j'imite*» du Brexit, au-delà du 29 mars. Mais les 27 pays de l'UE devront donner leur accord et les dirigeants européens ont prévenu que pour être accepté, tout report devra être dûment justifié.



Théâtre d'Oran

Exposition sur le parcours de l'immortel Alloula

■ Une exposition photo et documentaire mettant en relief le parcours artistique d'Abdelkader Alloula (1939-1994) est proposée tout au long de cette semaine au théâtre régional d'Oran (TRO), dans le cadre de la commémoration de la 25^e année de la disparition du regretté dramaturge, lâchement assassiné par les terroristes intégristes en 1994.

Par Adéla S.

« Cette initiative a pour objectif de mieux faire connaître aux jeunes générations la dimension artistique et humaine de la grande icône du théâtre national », a indiqué le directeur du TRO, Mourad Senouci.

L'exposition qui est appuyée par des projections vidéo en boucle dans le hall d'accueil du TRO, figure parmi les principales activités programmées au titre

de l'hommage entamé samedi par la présentation d'une nouvelle version de la pièce «El-Ajouad» (les généreux) d'Alloula.

Produite à la faveur du partenariat entre le TRO et la Fondation Abdelkader-Alloula, cette œuvre sera rejouée dimanche soir par la troupe de la compagnie artistique «Istijem», sous la direction de Jamil Benhamamouche.

Le public oranais a rendez-vous le 16 mars avec un autre spectacle intitulé «Arlequin, valet de deux maîtres», fruit d'une

coproduction entre le TRO et le Théâtre national d'Alger (TNA).

Cette prochaine affiche verra la montée sur scène de plusieurs jeunes espoirs du théâtre national, sous la direction du metteur en scène Ziani Cherif Ayad qui propose une nouvelle version de la même pièce réalisée par Alloula en 1993.

Abdelkader Alloula s'est éteint le 10 mars 1994, victime d'un lâche attentat terroriste perpétré à la sortie de son domicile à Oran, rappelle-t-on.

A. S./APS



Sans entraver le développement

Le ministère de la Culture «œuvre à la préservation des sites archéologiques»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé, dimanche, lors d'une visite d'inspection dans la wilaya de Mila, que son département ministériel «veille à préserver et à protéger les sites archéologiques et le patrimoine sans entraver les projets de développement».

«Il s'agit de concilier la protection des sites découverts et la réalisation des projets programmés tels que ceux de l'habitat et les équipements publics avec pour objectif de ne pas entraver le développement, lequel représente un droit du citoyen», a précisé le ministre à la presse, dans la commune de Sidi Merouane (Nord de Mila), où un site romain a été découvert en 2013,

à la faveur de la construction de logements sociaux.

Selon M. Mihoubi, cela se fera en concertation entre le secteur de la culture et les parties concernées par le projet, à l'image de ce qui est entrepris au niveau de ce site, où il a été convenu de poursuivre la réhabilitation du site archéologique mis à jour et sa protection, en sus d'exploiter une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble voisin comme espace culturel en adéquation avec la nature du site, lequel sera, souligne-t-il, «classé et donnera un cachet à ce quartier résidentiel à l'avenir».

S'agissant de la permission de prendre des photographies des sites archéologiques, le

ministre a indiqué que les touristes y sont autorisés depuis plus d'une année, ainsi que pour des travaux dédiés à ces sites, ajoutant que dans le cas où ces derniers sont utilisés à des fins commerciales «une contrepartie symbolique» est exigée, notamment pour ceux qui le souhaitent, à l'instar des chaînes de télévision. Au cours de sa visite dans la ville antique de Mila, le ministre a également prêté attention aux explications relatives à l'étude de la mosquée Sidi Ghanem ou Abou Mouhajir Dinar, qu'il a qualifiée d'«icône et de monument très important», car il s'agit, selon lui, de la deuxième en Afrique du Nord après la mosquée de Kairouan

(Tunisie), mais aussi, d'«une des références de l'histoire des conquêtes islamiques».

M. Mihoubi a relevé que «cette mosquée est un bien précieux qu'il faut impérativement préserver et rénover pour pouvoir l'exploiter à nouveau, notamment pour le culte», faisant état de la levée du gel sur le projet dont le montant est évalué à 140 millions de dinars.

En se penchant aujourd'hui sur le lancement de l'étude relative à ce projet, qui prendra fin dans une année, le ministre a affirmé que l'entreprise chargée de la restauration sera alors sélectionnée, assurant que «ce monument, prélude de la floraison des mosquées en Algérie

renaîtra à nouveau». Le ministre de la Culture a également écouté les explications relatives au Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS) de la vieille ville de Mila, en cours d'édition, et qui permettra, selon lui, aux habitants de ce secteur, faisant partie des 21 secteurs sauvegardés du pays, de procéder à des travaux de rénovation, et ce, en coordination avec les services de la culture de la wilaya. Concernant les pièces archéologiques saisies et récupérées au niveau de cette wilaya, et en l'absence d'un musée pour les accueillir, le ministre a fait savoir qu'il est possible de recourir à des structures sécurisées pour y abriter ces objets, ajoutant au sujet des pièces transférées au musée de Constantine, que celles-ci «peuvent être restituées une fois que la wilaya disposera d'un musée propre à elle». M. Mihoubi a effectué une visite à la fontaine romaine de «Ain El Balad», à la zaouia Rahmania ainsi qu'à une des demeures de la vieille ville, louant les efforts consentis pour sa restauration en plus d'en faire le siège de l'association des amis du vieux Mila.

L. M.

Vandalisme

Les objets subtilisés au Musée national des antiquités et des arts islamiques récupérés

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a indiqué, dimanche à Mila, que les investigations approfondies menées par les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont permis de «récupérer tous les objets subtilisés vendredi dernier dans le Musée national des antiquités et des arts islamiques».

En marge d'une visite dans cette wilaya, lors de son passage au site archéologique romain de la région de Ferdoua, dans la commune de Sidi Merouane (Nord de Mila), le ministre a précisé à la presse que les biens, des épées et des pistolets datant de la période de la résistance populaire, ont été volés par des individus qui avaient incendié une aile du musée national, profitant de la marche pacifique de vendredi dernier.

M. Mihoubi a souligné que l'incendie qui avait ciblé le musée n'a touché que l'aile consacrée aux arts islamiques,

d'autant que des éléments de la Protection civile «sont intervenus à temps, avant que les flammes ne se propagent à d'autres ailes de la bâtisse».

Le ministre de la Culture a également ajouté que l'aile

endommagée a été fermée pour rénovation.

Le Musée public national des antiquités et des arts islamiques avait fait l'objet, vendredi, d'actes de vandalisme qui ont ciblé certains de ses pavillons

en y volant un nombre d'objets de valeur après avoir mis le feu dans des locaux administratifs, causant la destruction de documents et de registres, selon le ministère de la Culture.

O. N.

Cinéma

Captain Marvel s'envole en tête du box-office nord-américain

«Captain Marvel», premier film de l'univers Marvel consacré à une super-héroïne, a pris la tête du box-office nord-américain avec 153 millions de dollars de recettes, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Après le succès de «Black Panther», qui avait gagné 202 millions de dollars lors de son premier week-end dans les salles en 2018, «Captain Marvel» semble montrer que la diversité fait recette dans les salles de cinéma.

Le film met en scène Brie Larson, oscarisée en 2016 pour son rôle dans «Room».

Elle incarne Carol Danvers, alias Captain Marvel, une pilote d'élite qui se retrouve impliquée dans un accident d'avion avec un vaisseau extra-terrestre, ce qui va développer chez elle des super-pouvoirs.

Samuel L. Jackson, Ben Mendelsohn, Djimon Hounsou, Annette Bening et Jude Law sont également au casting.

Le film a été réalisé par Anna Boden et Ryan Fleck.

Bien loin derrière, on retrouve avec 14,7 millions de dollars «Dragons 3 : le monde caché», film animé du studio DreamWorks qui réunit pour la troisième et dernière fois le jeune viking Harold et son dragon Krokmu.

La dernière place du podium est occupée par «A Madea Family Funeral», neuvième et dernier épisode de la saga des «Madea», qui mettent en scène la truculente sexagénaire Mabel «Madea» Simmons, très populaire en Amérique du Nord mais quasiment inconnue ailleurs. Le film a récolté 12,1 millions de dollars.

La quatrième place revient à «La Grande Aventure Lego 2» et ses 3,8 millions de dollars qui devance «Alita : Battle Angel», le dernier film d'animation de Fox co-écrit et coproduit par James Cameron, avec 3,2 millions de dollars de recettes.

R. C.



Caillassage du bus de l'ASK à Oum El Bouaghi
La FAF condamne énergiquement

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a qualifié de «condamnables et inacceptables» l'agression dont a été victime l'AS Khroub samedi, à son arrivée au stade Zerdani-Hassouna d'Oum El Bouaghi, où il devait affronter l'US Chaouia pour le compte de la 24^e journée du Championnat national amateur, Groupe Est. Le bus qui transportait la délégation khroubienne a été «sérieusement endommagé et les actes de violence perpétrés ont mis en danger l'intégrité physique des joueurs et de leurs accompagnateurs», a indiqué la FAF dans un communiqué, assurant qu'elle «suivra avec une très grande attention les décisions que prendra la Commission de discipline de la

Ligue de football professionnel (CD/LFP) dans cette affaire». L'instance fédérale veille en effet à ce que toutes les compétitions organisées sous son égide, à travers tout le territoire national, se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Suite aux incidents perpétrés samedi à Oum El Bouaghi, le match US Chaouia - AS Khroub ne s'est pas joué. En attendant le verdict de la CD de la LFP, l'ASK reste deuxième au classement général, avec 46 points, soit avec une longueur de retard sur l'actuel leader, l'USM Khenchela, qui compte un match en plus, alors que l'US Chaouia est 4^e, avec 37 points, avec également un match en moins.

Championnat du monde de raffle (Tir de précision)
Lamia Aissioui décroche le sacre mondial

LA JOUEUSE algérienne Lamia Aissioui s'est adjugée le titre mondial du concours de tir de précision au Championnat du monde de Raffle (hommes et dames), samedi à Turcman en Argentine, la ville hôte de la compétition qui a pris fin hier avec la participation de 23 pays de cinq continents. Aissioui, seule représentante algérienne en individuel, a remporté sa médaille d'or grâce à un total de

24 points récoltés en deux tours: 9 pts au 1^{er} tour et 15 pts au second. Le podium du Mondial a été complété par Rosalba Rojas (Pérou), médaillée d'argent avec 19 pts et Romina Bolatti (Argentine) avec le même total. Chez les messieurs, l'Algérien Ali Hakim a remporté le bronze de la même épreuve avec un total à 25 points (16 pts au 1^{er} tour et 9 pts au second).

Judo/Grand-Prix de Marrakech (3^e journée)
Les trois derniers Algériens éliminés

LES TROIS derniers judokas algériens engagés dans le tournoi «Grand-Prix de Marrakech», en l'occurrence Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg), ont été éliminés dimanche, lors de la troisième journée de cette compétition internationale, organisée du 8 au 10 mars au Maroc. La Fédération algérienne de judo a engagé un total de 13 athlètes dans ce tournoi (neuf messieurs et quatre dames). Huit d'entre eux ont été éliminés vendredi et samedi, lors des deux premières journées de compétition, au moment où Kaouther Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) avaient déclaré forfait au tout dernier moment, pour cause de blessure. Benamadi avait commencé par dominer le Néerlandais Bas Van Empelen avant de chuter au tour suivant contre l'Estonien Mattias Kuusik, tout comme cela a été le cas pour son compatriote Bouyacoub, qui a gagné le premier combat contre le Marocain Nasser Edderdak avant de perdre le suivant contre l'Uzbek Mukhammad Karim Khurramov. Pour sa part, Lili, qui a été exempté du premier tour, a été éliminé dès son entrée en lice, contre l'Allemand Sven Heinle, qui lui aussi avait été exempté du premier tour. Les autres judokas algériens ayant pris part à ce tournoi sont : Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg), Abderrahman Bouchoukh (-90 kg), Houari Belhadef (-100 kg), Wail Ezzine

(-66 kg), Rayane Moudjed (-48 kg), Fethi Nourine (-73 kg), Mokhtar Youcef Zallat (-81 kg) et Amina Belkadi (-63 kg), qui ont été éliminés vendredi et samedi. Belrekaâ a été sorti par le Sénégalais MBagnick N'Diaye, au moment où ses compatriotes Belhadef et Bouchoukh ont été sortis respectivement par l'Ukrainien Danylo Hutsol et le Polonais Rafal Kozlowski. De leur côté, Nourine, Zallat et Belkadi ont été éliminés respectivement par le Géorgien Lasha Shavadatashvili, le Roumain Vlad Visan et l'Autrichienne Magdalena Krssakova, emboîtant ainsi le pas à Moudjed et Ezzine, qui étaient les tout premiers à quitter compétition, après leurs défaites respectives contre la Chinoise Wong Ka Lee et l'Égyptien Mohamed Abdelmawgoud.

Coupe de la CAF/Après sa défaite face au Pétro Atlético
Le NAHD jouera sa finale face au Zamalek

■ Le Nasr d'Hussein-Dey n'aura d'autre choix maintenant que de l'emporter lors de la sixième et dernière journée de la phase des poules de la Coupe de la CAF face aux Egyptiens du Zamalek, après sa défaite avant-hier après-midi face aux Angolais du Pétro Atlético sur le score de (2/0) au stade du 11-Décembre de Luanda.



Par Mahfoud M.

Le Nasria devra l'emporter face au Zamalek

Ce sera une véritable finale pour les deux formations nord-africaines, surtout après le succès à domicile du Zamalek face au Ghor Mahya sur le score sans appel de (4/0) qui le propulse à la première place avec huit points. Les Sang et Or savent que même le nul n'arrangera pas leurs affaires, même si le fait d'avoir leur destin en main les rassure puisqu'ils n'attendront pas le résultat de l'autre match de ce groupe D qui verra Ghor

Mahya et Pétro jouer pour le deuxième billet de qualification. Pour revenir au match face aux Angolais, il faut savoir que les choses étaient, dès le départ, très difficiles, notamment avec l'absence du capitaine et buteur Ahmed Gasmi, en plus des conditions météorologiques très pénibles, avec une chaleur suffoquante et un taux d'humidité très élevé. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Ricardo Job (30') et Thiago Azulao (39', sp) pour Pétro Atlético. L'arbitrage était, en outre, très décevant sachant qu'il avait privé l'équipe

hussein-déene d'au moins deux penaltys, alors que celui des Angolais était vraiment très litigieux étant donné que la faute sur le joueur brésilien du Pétro a été commise sur la ligne des 18m et non dans la surface de réparation. L'arbitre avait d'ailleurs sifflé un coup franc avant de se raviser et désigner le point de penalty, ce qui a soulevé le courroux des joueurs nahdistes emmenant le capitaine Khatia à recevoir un avertissement et donc à s'absenter pour le prochain match face au Zamalek.

M. M.

Ligue des champions d'Afrique
Zaoui confiant quant à la qualification de la JSS

La JS Saoura, vainqueur samedi soir (2-0) à Béchar devant l'AS Simba Sport de Tanzanie lors 5^e journée de la phase de poules (Gr D) de la Ligue des champions d'Afrique, a confirmé sa «véritable place» dans cette compétition continentale où elle «préserve toutes ses chances de qualification», a estimé son entraîneur Karim Zaoui. «Notre équipe a pris sa revanche contre les Tanzaniens et conforte du coup ses chances de qualifi-

cation aux quarts de finale de cette prestigieuse compétition africaine, en se classant première de son groupe avec 8 points», a indiqué le coach, ajoutant que son équipe poura même «créer la surprise» le 16 mars courant lors de sa prochaine rencontre avec Al Ahly au Caire. «Nous n'avons pas d'autre alternative que de gagner cette rencontre afin de préserver nos chances de qualification au sein de notre groupe dont nous sommes ce

soir (ndlr, après le match de samedi) les premiers», a-t-il déclaré à l'issue de cette rencontre. La JS Saoura a battu samedi soir au stade du 20-Août de Béchar l'AS Simba Sport par deux buts à zéro, grâce aux réalisations des attaquants Yahia Cherif (17') Hamia Mohamed El Amine (51^{er} sur pen.) «Notre victoire ce soir est le fruit de nos efforts et de nos choix tactiques et techniques. C'est aussi le résultat de notre état d'esprit, celui d'être les dignes représentants du football algérien dans cette compétition continentale», a encore souligné Karim Zaoui, qui compte dès lundi faire reprendre aux joueurs les entraînements pour préparer le prochain match contre Al Ahly. De son côté, l'entraîneur de l'AS Simba Sport avait déclaré, lors de la conférence de presse tenue à l'issue de la rencontre, que ses joueurs «ont essayé d'être à la hauteur, mais sans succès devant une équipe qui sait jouer». La victoire de la JS Saoura devant le club tanzanien a donné lieu à des scènes de joie à travers la ville de Béchar.

MLS /Impact Montréal

Taider a inscrit son deuxième but de l'année

Le milieu international algérien Lrien Saphir Taider a signé samedi soir son deuxième but de la saison sous les couleurs de l'Impact Montréal, battu en déplacement face à Houston Dynamo (2-1), dans le cadre de la 1^{re} journée de la Major League Soccer (MLS). L'ancien joueur du FC Bologne (Serie A italienne) a ouvert le score à la 34^e minute, avant que son équipe ne concède l'égalisation deux minutes plus tard (36'). Les locaux ont marqué le but de la victoire en fin match (86'). Taider

a ouvert son compte buts lors de la victoire décrochée en déplacement par l'Impact face à San José Earthquakes (2-1). Un début de saison prometteur pour l'Algérien qui affiche d'emblée ses ambitions sur le plan personnel. Pour sa première saison avec l'équipe de Montréal, Taider (27 ans) avait inscrit 7 buts. Il avait atterri au Canada en janvier 2018 pour un contrat de trois ans, dont un prêt de deux saisons, en plus d'une année d'option pour 2021 en provenance du FC Bologne (Serie A

italienne). Écarté des rangs de l'équipe nationale par l'ancien sélectionneur Rabah Madjer pour des raisons disciplinaires, Taider est convoqué régulièrement depuis l'arrivée de Djamel Belmadi à la tête des Verts en août 2018. Il devrait figurer dans le groupe de la sélection en vue des deux matchs prévus à domicile en ce mois de mars : face à la Gambie en clôture des qualifications de la CAN-2019 et en amical devant la Tunisie.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Transfert de minerai de fer vers Sider El-Hadjar

Augmentation prévue de la cadence

LA CADENCE de transfert de minerai de fer des mines d'El Ouenza et Boukhedra (wilaya de Tébessa) vers le complexe Sider El-Hadjar (Annaba) via la voie ferrée «devra augmenter au courant de cette semaine» avec l'achèvement des travaux de la ligne ferroviaire Boukhedra-Oued Keberit en panne depuis 10 jours, a indiqué lundi le directeur régional de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), Abderazak Benbelgacem. Le programme de transport de minerai de fer de ces deux mines vers Sider El-Hadjar conformément au contrat liant la SNTF à ce complexe a connu «des perturbations durant février passé à l'APS, le même responsable. «Le mouvement des travailleurs de la mine d'El Ouenza durant une semaine entière au début février a également affecté la cadence de transfert des matières premières vers le complexe Sider El-Hadjar», a encore relevé le même responsable. Le programme de

transfert de minerai de fer vers Sider El-Hadjar est assuré quotidiennement par quatre trains transportant chacun 1 400 tonnes, a précisé Benbelgacem qui a souligné qu'«actuellement la moitié de la quantité prévue est acheminée vers le complexe, soit deux trains par jour». «La SNTF prévoit de rattraper le déficit dès l'achèvement de la réparation en cours de la panne sur la voie ferroviaire», selon M. Benbelgacem. Le haut fourneau du complexe Sider El-Hadjar a été mis à l'arrêt au cours des premières heures de ce lundi en raison du recul du stock de minerai de fer nécessaire pour son fonctionnement normal. «Le complexe Sider El Hadjar ne dispose actuellement que d'une réserve de minerai de fer pour trois jours d'activités et le fonctionnement du haut fourneau nécessite un stock couvrant 40 jours d'activité», a indiqué à l'APS, le directeur général du complexe Chamseddine Maatallah. Le P-DG du complexe a fait savoir que les aciéries disposent «des réserves nécessaires et suffisantes» en matière semi-finie pour continuer leurs activités. Ali T.

Drogue

Saisie de près de 15 000 comprimés de psychotropes au port de Skikda

PRÈS de 15 000 comprimés psychotropes (14 720) ont été saisis et un ressortissant étranger appréhendé dans le cadre d'une opération menée conjointement par les services des Douanes et la brigade de la Police des frontières maritimes du port de Skikda, a-t-on appris lundi auprès de la sûreté de wilaya. Cette quantité de comprimés, classés hallucinogènes, a été découverte dans un véhicule touristique en provenance de Marseille (France) à bord du navire «Tassili 2», a précisé, au cours d'une conférence de presse organisée au siège de la wilaya, l'inspecteur principal de la Direction des Douanes algériennes, également chargé de l'information et de la communication de ce corps constitué, Merouane Bousaid, soulignant que le contrôle du véhicule au scanner a permis de découvrir «des objets suspects» dissimulés à l'arrière de la voiture. «La fouille minutieuse de la voiture a permis la découverte de près de 30 sachets renfermant 500 comprimés psychotropes chacun», a

ajouté M. Bousaid, faisant savoir que les résultats de l'analyse des substances saisies transmises au laboratoire régional de la Police scientifique de Constantine ont démontré que «ces comprimés étaient des substances hallucinogènes prohibées à l'échelle internationale». Un procès-verbal de saisie et une amende de 207 millions DA ont été libellés à l'encontre du mis en cause, a précisé la même source. De son côté, le chef du service de la Police judiciaire, le commissaire de police Redha Moumeni a indiqué que les investigations entamées dans le cadre de cette opération et qui ont mené les enquêteurs dans d'autres wilayas pour les besoins de l'enquête confirment «l'existence d'un réseau organisé de trafiquants», soulignant que «l'enquête se poursuit avec le ressortissant étranger arrêté et sur le terrain». Un dossier juridique a été établi par les services de la police à l'encontre du mis en cause dans cette affaire, a signalé le commissaire Moumeni. Khaled B.

Le pouvoir d'achat des Algériens laminé par l'inflation



Loumis

Djalou@hotmail.com

Liga espagnole de football

Zidane de retour sur le banc du Real Madrid

■ Coup de tonnerre. Le technicien français Zinédine Zidane est de retour sur le banc du Real Madrid, en remplacement de Santiago Solari, qui devait être remercié ce lundi en soirée, ont annoncé plusieurs médias étrangers dont «Marca», très proche du club merengue.

Par Racim S.

Ayant quitté le Real durant l'intersaison après avoir amené le Real à remporter une troisième Ligue des champions de suite, Zidane sera de retour pour un nouveau projet

tout en ayant la garantie d'un gros recrutement. Dirigé en début de saison par Julen Lopetegui, le Real a tout perdu sous la houlette de Solari : éliminé d'abord en demi-finale de la Coupe du roi face à son rival le FC Barcelone, le Real a été

humilié quelques jours plus tard à la maison face aux Néerlandais de l'Ajax Amsterdam (1-4) en 1/8^e de finale retour de la C1. En Liga, le club merengue (3^e) compte 12 points de retard avec le Barça, au terme de la 27^e journée de la Liga. R. S./APS

Tissemsilt

Premières journées historiques «Femmes rebelles»

LES PREMIÈRES journées historiques «Femmes rebelles» ont été ouvertes lundi au musée du moudjahid de Tissemsilt, à l'initiative de ce dernier et ce dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme. Cette manifestation de trois jours comporte une exposition de photos de martyrs et de moudjahidate de la glorieuse guerre de Libération nationale. Des ouvrages traitant de cette période charnière de l'histoire du pays, des revues spécialisées et des travaux de recherches sur le combat de la femme algérienne durant la guerre de Libération sont également exposés. Un concours sur la meilleure

recherche historique traitant de la vie d'une martyre ou d'une moudjahida durant la Révolution de Novembre 1954 a été lancé dans le cadre de cette manifestation. Ce concours est ouvert aux élèves des établissements scolaires de la wilaya. Le directeur du musée du moudjahid donnera une conférence sur la participation de la femme au combat libérateur du pays. Des dépliants sur les sacrifices consentis par ces femmes martyres seront distribués aux visiteurs. Des moudjahidate, des filles de chouchada et autres historiennes seront honorées au terme de cette manifestation.

(APS)

Risques agricoles à Chlef

600 contrats d'assurance signés depuis début 2019

PLUS de 600 contrats d'assurance contre les risques agricoles ont été signés depuis le début de l'année 2019 à Chlef, a-t-on appris lundi, auprès de la direction de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA). «Nous avons enregistré la signature de 633 contrats d'assurance contre les risques agricoles, durant les mois de janvier et février écoulés», a indiqué à l'APS le directeur de la CRMA, Ali Robaine, qualifiant ce bilan de «record et très positif» comparativement à celui de toute l'année 2018, ayant vu la signature de près de 800 contrats agricoles. Le responsable, qui fait part d'un objectif d'atteinte de 1 200 contrats d'assurance contre les risques agricoles, fixé par ses services, pour cette année 2019, a souligné l'«engouement croissant» des agriculteurs et investisseurs du domaine, pour l'assurance de

leurs récoltes contre différents risques, au vu de la diversité, a-t-il dit, des offres assurées par sa caisse. Actuellement, la CRMA de Chlef assure une vingtaine de formules d'assurance agricole, appelées prochainement à la hausse, selon M. Robaine, afin d'être au diapason a-t-il dit, des nouvelles demandes exprimées par des agriculteurs ayant investi de nouvelles filières agricoles, à l'exemple de la culture des fraises, de la pastèque, des pois verts, et l'arboriculture. Aussi, a-t-il souligné, l'inscription de ces efforts de développement et de diversification des offres d'assurance agricole, au titre de la «stratégie de la Direction générale visant à accompagner les agriculteurs, et à garantir l'indemnisation de ses cultures et récoltes, en cas de dommages quelconques».

G. H.